

République Française
Département INDRE-ET-LOIRE
Saint-Antoine-du-Rocher

Compte rendu de séance

Séance du 28 Septembre 2015

L' an 2015 et le 28 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,en mairie sous la présidence de MEULOT ANDRE Maire

Présents : M. MEULOT ANDRE, Maire, Mmes : FLORENCE ALINE, GUENAU NATHALIE, MOREAU CATHERINE, PAIN CLAUDE, ROBBE FRANCINE, ROUMEAS SUZEL, MM : AUBUSSON JEROME, CHESNEAU ROGER, PELICOT JOEL, POUDELET ERIC, TRAVERS LAURENT

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GOULESQUE CELINE à M. CHESNEAU ROGER, M. PANTIN GAUTIER à M. AUBUSSON JEROME
Absent(s) : M. RUELLE LAURENT

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 23/09/2015

Date d'affichage : 23/09/2015

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DE TOURS
le : 02/10/2015

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROBBE FRANCINE

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DEMANDE D 'ADHESION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TOURS PLUS - 2015_051

M. le Maire explique les raisons qui l'amènent à entamer cette démarche. Le Conseil s'exprime, Mme Roumeas et M. Travers regrettent qu'il n'y ait pas une analyse plus complète des avantages et des inconvénients.

M. le Maire précise que le choix pour le devenir de Gatines et Choisses donc de St Antoine du Rocher se situe entre Tour(s) Plus et le pays de Racan.

M. le Maire rappelle qu'un débat similaire avait eu lieu en 2011 et qu'à l'époque le Conseil avait voté à 13 pour y compris M. Travers.

M. le Maire passe au vote, une demande de vote à bulletin secret de M.Travers n'obtient pas l'aval du Conseil

La demande d'adhésion recueille:

- 12 voix pour
- 2 abstentions
- 1 absent

Séance levée à: 21:00